

Consignes sanitaires à respecter par les personnels et élèves

de l'EREA Jean Bart aux ateliers (avenant au protocole sanitaire du 14/05/2020)

Afin de lutter contre la propagation de la maladie COVID19, les consignes sanitaires suivantes doivent être pleinement respectées. Ces mesures de prévention qui se basent sur une évaluation des risques seront ajustées en fonction des situations de travail rencontrées et de l'évolution des instructions des pouvoirs publics. Des affiches apposées au niveau des différents espaces collectifs de travail rappellent les consignes à suivre.

Afin de limiter les mouvements de personnes, l'ensemble des cours des lycéens, y compris la restauration et les temps de pause, est assuré dans les bâtiments du lycée professionnel.

Entrées / sorties des bâtiments :

- Accès des élèves par le hall d'accueil par la porte côté parking qui restera ouverte afin d'éviter les points de contact ;
- Prise en charge des élèves par les enseignants à l'extérieur ;
- Porter un masque en complément des gestes barrières, en respectant les règles d'utilisation annexées aux consignes ;
- Appliquer le gel hydroalcoolique après être entré dans le bâtiment (pour éviter la contamination des portes,...) ;
- Respecter la distance d'au moins 1 m avec les personnes situées à proximité ;
- Privilégier les pauses à l'extérieur, côté parking ;
- En cas de pluie, pause dans le hall d'accueil avec distanciation (fauteuils et chaises).
- Accueil du public côté rue.

Consignes à appliquer dans les espaces communs :

- Porter le masque
- Respecter la distance d'1 mètre minimum entre les personnes ;
- Limiter les croisements ;

Utilisation du PHOTOCOPIEUR : Des consignes sont affichées au niveau de chaque photocopieur :

- Se laver les mains avant et après avoir réalisé les différentes opérations (copies, recharge papier, bourrage papier,...) ;
- Appuyer sur les touches du panneau de commande, à l'aide d'un stylo ;
- Effectuer les opérations, en réduisant au maximum, les manipulations et les contacts avec les surfaces ;
- Nettoyer la table permettant de déposer les documents, avant et après utilisation, à l'aide du produit mis à disposition ;
- Respecter la distance de 1 mètre minimum entre les personnes en cas d'attente ; Quitter le poste « photocopieur » en respectant des distances d'au moins 1 m, avec les collègues.

Consignes à appliquer dans les salles de classe :

- CAP auto : salle de technologie
- CAP cuisine, HCR : salle du restaurant d'application ;
- Les demi-pensionnaires sont invités à apporter une gourde d'eau ;
- Maintenir ouvertes, dans la mesure du possible, les portes des classes afin d'éviter de toucher les poignées ;
- Déposer ses vêtements sur les sièges plutôt que sur le porte manteau, lorsque celui-ci est partagé ;
- Veiller à aérer les salles de classes avant l'arrivée des élèves, lors de la pause méridienne et à chaque récréation :



1-5 minutes 5-10 minutes 10-15 minutes 15-30 minutes 30-60 minutes

- Maintenir la distanciation minimale d'1 mètre entre les tables et le bureau de l'enseignant ;
- Eviter la configuration de table « face à face » pour les élèves ;
- Porter un masque, dans le cas où la distanciation minimale d'1 mètre ne peut pas être respectée ;
- Eviter le partage des matériels, fournitures ;
- Respecter les gestes barrières ;
- Nettoyer les surfaces (bureau) et objets partagées (clavier et souris d'ordinateur, brosse du tableau, règle, ...) avec le matériel mis à disposition avant et après utilisation : pulvériser le produit sur le papier absorbant, le répartir uniformément sur les surfaces à traiter et se laver si possible les mains avec du savon et de l'eau ;
- Se laver régulièrement les mains, après toute opération susceptible d'être contaminante, à l'aide si possible de savon et d'eau ou se frictionner les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition dans les salles ;
- Veiller à ranger le bureau de manière à faciliter l'intervention des personnels d'entretien (objets au sol,...).

Sanitaires :

Des consignes sont affichées au niveau des sanitaires.

- Porter le masque au niveau des espaces collectifs ;
- Se laver les mains avant d'entrer et à la sortie des sanitaires ;
- Appuyer sur les interrupteurs avec le coude ou la manche ;
- Il n'est pas recommandé de boire directement au robinet.

Service de restauration :

- Restauration pour les élèves de CAP et de 3^e : les repas seront pris au restaurant d'application ;
- Horaire des repas : 12h00 à 12h30 ;
- Porter le masque à l'entrée et à la sortie du restaurant d'application ;
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant et après les repas ;
- S'installer selon l'organisation de la salle (ne pas déplacer les chaises) ;

Accueil du public :

- Le public n'est pas autorisé à entrer dans l'établissement. Si une rencontre est nécessaire, une prise de RDV est recommandée. L'agent d'accueil ou le DDF doivent en être informés. Port de masque obligatoire pour les personnels lors de l'accueil du public et respect d'une distance de 1 mètre entre les personnes.

Le restaurant d'application et les ateliers de carrosserie sont fermés à la clientèle extérieure

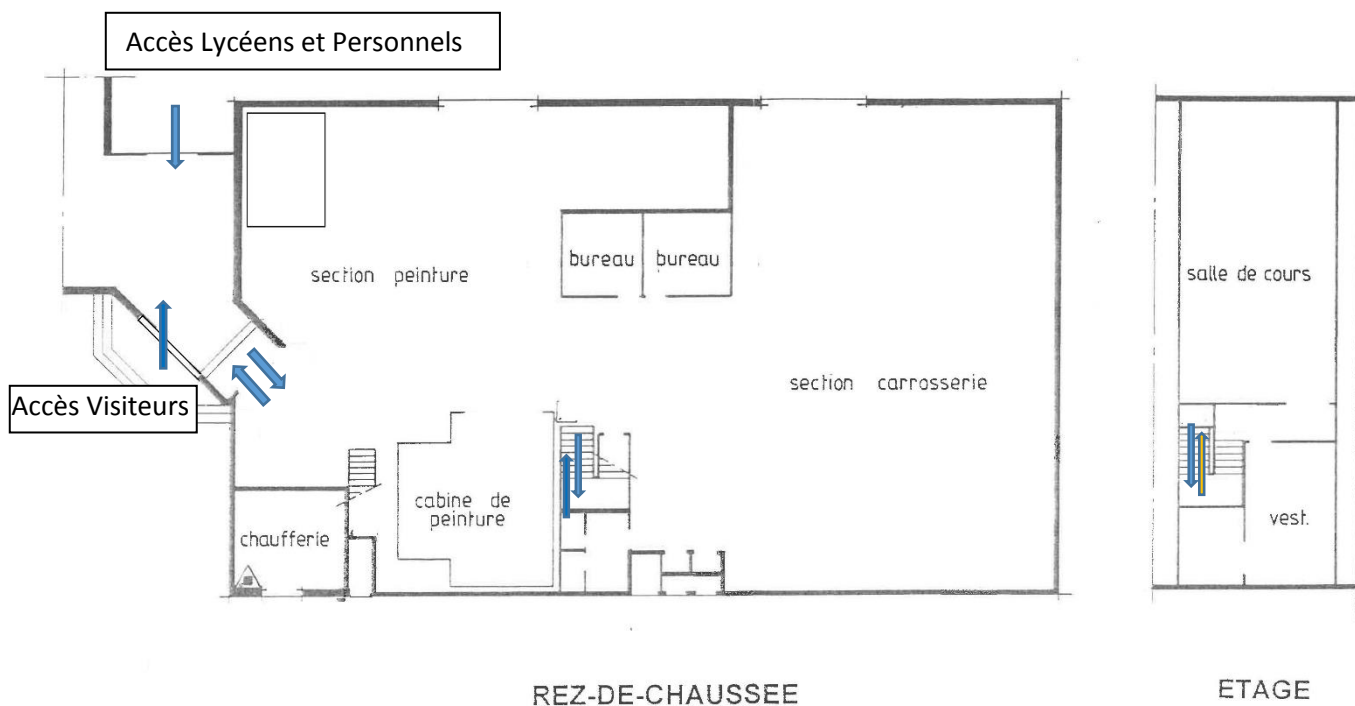
Plateaux techniques :

- Nettoyage des mains obligatoire au gel hydro-alcoolique ;
- L'accès aux plateaux techniques est exclusivement réservé aux élèves et aux personnels de l'établissement ;
- Port du masque obligatoire (FFP2 pour la carrosserie, alternatif pour la cuisine) ;
- Vestiaire : un casier nominatif par élève, accès échelonné (pas plus de 2 élèves au même moment). La rotation se fera sous la responsabilité des enseignants ;
- Attribution d'un poste de travail aux élèves en début de séance, prévoir, autant que possible, de limiter les changements de postes.
- Respect d'une distance d'au moins 2 mètres entre les postes de travail et d'un 1 mètre minimum lors des déplacements sur le plateau technique.
- Tout matériel collectif utilisé doit être désinfecté entre chaque utilisateur, à l'aide du désinfectant mis à disposition. (FDS et Fiche Technique produits utilisés mis à disposition)
- Pas de prêt de matériel entre élèves.
- Le port de gants jetables est recommandé lors de l'utilisation de matériel commun.
- Les tenues vestimentaires doivent être ramenées au domicile de l'élève dans un sac à l'issue de la dernière séquence d'atelier de la semaine et devra être lavée à 60° au moins pendant 30 minutes.
- Un plan de circulation particulier est mis en application, il doit être respecté de toutes et tous, élèves et adultes ;
- Les portes d'accès doivent rester ouvertes quand cela est possible, ainsi que celles des salles de classes avant l'arrivée des élèves et pour leur sortie ;
- Fermeture des locaux de 12h30 à 13h30.

Véhicules des clients (à terminer) :

- Les élèves ne sont pas autorisés à monter à l'intérieur des véhicules ;
- Se laver les mains avant et après avoir manipulé pochette, documents, clefs, ... ;
- Nettoyer avec le produit mis à disposition dans les véhicules, tous les points de contact avant et après utilisation (poignées de portes intérieures et extérieures, boutons de commande des vitres, volant, clignotant, ...) ;
- Port du masque obligatoire.

PLAN DE CIRCULATION ATELIERS AUTOMOBILE



PLAN DE CIRCULATION HOTELLERIE RESTAURATION



En cas d'apparition des premiers signes de COVID-19 (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre)

• **Symptômes apparaissant à domicile**

- Rester chez soi, en prévenant le responsable hiérarchique qui informera le service des ressources humaines et le médecin de prévention ;
- Limiter les contacts avec d'autres personnes ;
- Ne pas aller directement chez son médecin traitant, l'appeler au préalable.

• **Symptômes apparaissant sur le lieu de travail**

- Isolement immédiat de l'adulte, dans une chambre dédiée à l'infirmerie, avec un masque, une visière si le retour au domicile n'est pas immédiatement possible ;
- Informer immédiatement le responsable du service par téléphone ;
- Porter le masque et éviter tout contact avec d'autres personnes ;
- Ne pas utiliser l'ascenseur dans la mesure du possible ;
- Respecter les consignes données par le responsable du service ou les infirmiers.

Un nettoyage approfondi des pièces où travaille la personne est réalisé après un temps de latence de quelques heures.

Protégeons-nous, portons tous des masques



COVID-19

**FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)